

Délibération DEL-CC-2026-253

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 15 SEPTEMBRE 2026

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le quinze septembre deux mille vingt six, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Présidente.

Membres : 75 – Quorum : 38

Présents (66) : Emmanuelle MENARD, Pascal LAGOGUEE, Yves CHOUTEAU, Roland MOREAU, Sylvie BAZANTAY, Dany GRELLIER, Jérôme BARON, Magali HERISSE, Johnny BROSSEAU, François MARY, Nathanaël DE FOMBELLE, Philippe BARON, Bruno BODIN, Pierre BUREAU, Sophie BESNARD, Cécile VRIGNAUD, Denis PRISSET, Christine SOULARD, Chantal APPARAILLY, Jean-Baptiste FORTIN, Rodolphe ROUE, Serge BOUJU, Philippe AUDUREAU, Jean-François PAULET, Jean-Marc BERNARD, Christophe GODET, Frédéric BARANGER, Dominique BAUDOUIN, Olivia BAUDRY, Bérangère BAZANTAY, Jacques BELIARD, Nathalie BERNARD, Patrice BOCHE, Jean-Pierre BODIN, Edward BURON, Yannick CHARRIER, Annaëlle COUDREAU, Olivier DOYEN, Michel-Pierre DUBOIS, Sylvie FOUILLET, Maryline GABORIEAU, Vianney GARREAU, Laurent GOBIN, Aurélie GREGOIRE, Etienne HUCAULT, Benjamin HUVELIN, Jean-Louis LOGEAS, Dominique MALLAISE, Vincent MAROT, Jean-François MOREAU, Nathalie MOREAU, Annie MORIN, Pierre MORIN, Karine PIED, Luc POIROT, Anne-Marie POITOU, Elina PREAULT, Thomas RICARD, Séverine ROBIN, Nathalie ROUSSELOT, Damien SIMONNEAU, Malvina TALBOT, Antoine TRANCHET, Véronique VILLEMONTAIX, Cédric VION, Patricia YOU, Joël MICHENEAU par Annaëlle COUDREAU (suppléante).

Pouvoirs (5) : Audrey BELAUD pouvoir à Patrice BOCHE, Marie-Line BOTTON pouvoir à Jean-Pierre BODIN, Sandra CAULTON pouvoir à Véronique VILLEMONTAIX, Florence ERISSE pouvoir à Pierre MORIN, Virginie GIL pouvoir à Jean-François PAULET.

Absents (9) : Jean-Claude METAIS, Audrey BELAUD, Marie-Line BOTTON, Sandra CAULTON, Florence ERISSE, Pascale FERCHAUD, Virginie GIL, Maryse NOURISSON-ENOND, Cédric RAFFIN.

Date de convocation : 09-09-2026

Secrétaire de séance : Jean-Baptiste FORTIN.

FINANCES

Mutualisation - Refacturations « Téléphonie/Informatique » aux communes : 1er semestre 2026

Considérant que dans le cadre de la mutualisation, certains frais facturés au service communautaire Direction des Systèmes d'information, concernent la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais et certaines de ses communes membres ;

Considérant qu'une part de ces frais incombent aux communes ci-dessous respectivement référencées.

Il convient de préciser par délibérations concordantes des deux collectivités, les montants de refacturation des frais avancés par la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais pour le compte de chaque commune respectivement référencée ci-dessous pour le 1^{er} semestre 2026 (période du 01/12/25 au 31/05/26).

Commune	Nature des frais	Montant TTC
L'Absie	Téléphonie 1 ^{er} semestre 2026	172,08 €
	Canaux 1 ^{er} semestre 2026	128,30 €
	Total	300,38 €
Argentonnay	Téléphonie 1 ^{er} semestre 2026	360,00 €
Bressuire	Canaux 1 ^{er} semestre 2026	1 368,58 €
Cerizay	Canaux 1 ^{er} semestre 2026	470,45 €
Chiché	Canaux 1 ^{er} semestre 2026	85,54 €
Cirières	Canaux 1 ^{er} semestre 2026	128,30 €
Clessé	Canaux 1 ^{er} semestre 2026	85,54 €
Courlay	Canaux 1 ^{er} semestre 2026	171,07 €
Faye l'Abbesse	Canaux 1 ^{er} semestre 2026	128,30 €
Geay	Canaux 1 ^{er} semestre 2026	42,77 €
La Chapelle saint Laurent	Téléphonie 1 ^{er} semestre 2026	20,88 €
La Forêt sur Sèvre	Téléphonie 1 ^{er} semestre 2026	172,80 €
La Petite Boissière	Téléphonie 1 ^{er} semestre 2026	172,80 €
	Canaux 1 ^{er} semestre 2026	42,77 €
	Total	215,57 €
Largeasse	Téléphonie 1 ^{er} semestre 2026	6,48 €
Mauléon	Téléphonie 1 ^{er} semestre 2026	898,63 €
	Canaux 1 ^{er} semestre 2026	641,52 €
	Total	1 540,15 €
Moncoutant sur Sèvre	Téléphonie 1 ^{er} semestre 2026	41,76 €
	Canaux 1 ^{er} semestre 2026	427,68 €
	Total	469,44 €
Neuvy Bouin	Téléphonie 1 ^{er} semestre 2026	128,57 €
Nueil les Aubiers	Canaux 1 ^{er} semestre 2026	256,61 €
Saint Aubin du Plain	Téléphonie 1 ^{er} semestre 2026	136,20 €
Saint Maurice Etusson	Canaux 1 ^{er} semestre 2026	299,38 €
Saint Paul en Gatine	Canaux 1 ^{er} semestre 2026	42,77 €

Les recettes sont imputées sur le budget concerné.

Le conseil communautaire est invité à :

- **procéder à la refacturation à chaque commune concernée des frais listés ci-dessus pour le 1er semestre 2026 selon les sommes indiquées par la présente délibération ;**
- **autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Après en avoir délibéré,

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
La Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Emmanuelle MENARD,

Transmis en préfecture le **22 SEP. 2023**

Notifié ou publié le **22 SEP. 2023**

La Présidente,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.

